

Économie sociale et innovation sociale

GUY BELLEMARE

*Professeur
Département des
relations industrielles,
Université du Québec en Outaouais
CRISES – Centre de recherche
sur les innovations sociales
Guy.bellemare@uqo.ca*

JACQUES L. BOUCHER

*Professeur
Département de travail social
et des sciences sociales
Université du Québec en Outaouais
CRISES – Centre de recherche
sur les innovations sociales
jacques.boucher@uqo.ca*

Depuis leur création, les sciences sociales ont placé au centre de leurs préoccupations les changements sociaux. À certaines périodes, elles ont même été portées à les envisager comme de véritables transformations sociales, tant leur dimension et leur profondeur étaient importantes comme cela semble le cas depuis la crise du modèle de développement fordiste et providentialiste au tournant des années 1970 (Bélangier et Lévesque, 1990; Boucher, 2001; Lipietz, 1989 et 1996). Ces transformations atteignent aussi bien le travail, dans la production comme dans les services, les modes de vie et conditions de vie, sur les plans de la consommation comme des valeurs, des identités et des modes d'expression, que la configuration des territoires et des modes de coordination ou de gouvernance, avec l'accélération de la mondialisation en même temps que le redéploiement des espaces locaux par rapport à la centralité de l'espace national (Benko et Lipietz, 2000; Veltz, 1996). Plusieurs institutions de la société traditionnelle comme de la période fordiste sont ébranlées, que l'on pense à la famille nucléaire ou traditionnelle, à l'État, surtout dans sa forme providentialiste, à divers repères culturels et identitaires comme les rapports hommes-femmes, l'identité sexuelle, l'expression artistique, l'affaiblissement des Églises et des religions officielles, la montée du fondamentalisme et l'émergence de nouvelles formes de spiritualité.

Il s'ensuit diverses formes d'insécurité, sur les plans social, économique, politique, culturel

et environnemental. Ce n'est pas pour rien que l'on insiste sur l'exposition constante des individus à des situations de risque, à l'émergence d'une véritable société traversée par le risque (Beck, 2001). Des individus et des groupes sociaux s'en trouvent fragilisés, à des degrés qui semblent irréversibles dans certains cas, tant sur le plan de l'emploi et des revenus (Castel, 1995; Lévesque, 1995) que des conditions d'existence (Lipietz, 1996; Paugam, 1994 et 2005) et de l'oubli de régions ou de quartiers perdants (Benko et Lipietz, 1992; Conseil des affaires sociales, 1989). En même temps, on voit émerger de nouvelles réponses, de nouveaux modes d'intervention et de coordination du développement et des services, des expérimentations toutes plus audacieuses les unes que les autres. Le secteur de l'économie sociale est de plus en plus reconnu comme innovant dans chacun de ces domaines. Néanmoins, certaines questions demeurent en suspens en ce qui concerne son impact sur l'orientation de l'économie en général, sur le développement social, sur la démocratie de l'économie, de la consommation, des services, du travail et de la gouvernance territoriale, sur la pérennité des expérimentations et leur diffusion sur un ensemble territorial et social, etc.

LA PLACE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC ET AU CANADA

L'élection au fédéral et au Québec de gouvernements minoritaires contribue à créer de l'incertitude au sujet du soutien et des rapports de l'État aux entreprises de l'économie sociale. Alors qu'au palier fédéral, avant les élections il y a près de deux ans, le Parti libéral du Canada annonçait une ère de grande reconnaissance de l'économie sociale, l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur du Canada a considérablement refroidi les espoirs d'un fort accroissement du soutien au développement des entreprises de l'économie sociale. Au provincial, le gouvernement libéral de Jean Charest est entré en collision directe, au cours de son premier mandat, avec les entreprises de l'économie sociale dans le secteurs des services de garde et des services de ressources intermédiaires d'hébergement, entre autres en interdisant par loi spéciale la syndicalisation de leurs employés. Puis l'élection récente d'un gouvernement minoritaire avec l'Action démocratique du Québec comme parti d'opposition officielle incitera les acteurs de l'économie sociale à suivre de près tous les gestes du gouvernement. Il leur faudra comprendre les orientations gouvernementales, argumenter et démontrer la pertinence des entreprises de l'économie sociale, mais aussi sans doute se mobiliser, sectoriellement et nationalement. Les difficultés qu'éprouvent plusieurs entreprises d'économie sociale pour continuer à offrir des services de qualité dans un contexte de clientèles accrues et de budgets plafonnés affectent-elles leur capacité à se coaliser et à se mobiliser? Comment concilier pluralisme de représentation et participation conjointe avec

le développement de l'économie sociale? Dans ce contexte, la recherche ainsi que la diffusion de ses résultats permettront d'éclairer les débats sociaux, tout en poursuivant ses objectifs de développement d'une connaissance critique.

ÉCONOMIE SOCIALE, TRAVAIL ET EMPLOI

Avec la crise du fordisme et de son corollaire keynésien du plein emploi, plus d'un se sont tournés vers les entreprises d'économie sociale d'insertion pour soutenir les rejetés du marché standard du travail dans leur réinsertion au marché du travail salarié. De plus, de nouveaux et nombreux emplois se sont développés dans des entreprises coopératives et communautaires de services. Enfin, des dispositifs d'économie sociale ont été progressivement mis en place pour soutenir l'insertion des femmes dans le salariat. Mais quel impact le foisonnement de ces expérimentations et de ces entreprises a-t-il sur le développement de l'emploi et le recul de l'exclusion du travail? Quels types d'emplois s'y développe-t-il? Les entreprises d'économie sociale arrivent-elles, avec le temps, à fournir des emplois stables, qualifiés et qualifiants ou sont-elles vouées à entretenir la précarité et la fragilité? Savent-elles imposer une nouvelle vision des rapports de travail, contribuent-elles à leur démocratisation?

ÉCONOMIE SOCIALE ET CONDITIONS DE VIE

Au cours des trente dernières années, l'économie sociale a connu un redéploiement dans la société québécoise, du côté notamment de la consommation en général, des services sociaux et de santé, de l'habitat, de l'insertion sociale, de la culture et du loisir. Diverses expérimentations sont connues dont certaines sont désormais mieux établies et ont atteint une certaine stabilité ou institutionnalisation. Il en ressort de nouveaux modes de construction de la demande et de l'offre, de gouvernance ou de coordination des services qui se distinguent à la fois de ceux du marché et du secteur étatique. Mais est-ce vraiment le cas? Réussit-on à sortir de l'expérimentation et à imposer une nouvelle façon de faire qui peut influencer sur les pratiques du marché et sur celles des services publics? L'économie sociale peut-elle prétendre à la démocratisation des conditions de vie et des rapports de consommation?

ÉCONOMIE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Avec l'approfondissement de la crise de la régulation fordiste et providentialiste, dont le modèle centralisateur et hiérarchique fut remis en cause dès le tournant des années 1970, les enjeux du développement local et régional sont revenus

à l'ordre du jour dans la perspective d'une économie qui tend à se mondialiser, sinon à se globaliser. Tout en gardant son importance, l'espace national a perdu de son hégémonie sur le plan de la conduite du développement des collectivités, et de nouveaux dispositifs locaux et régionaux de coordinations sont apparus, très souvent sous l'impulsion des acteurs de l'économie sociale. Ces dispositifs parviennent-ils à imposer un nouveau mode de coordination ou de gouvernance plus démocratique, plus inclusif des populations locales et des sujets plus fragiles de la société? Quel est leur rapport avec les différents acteurs sociaux, dont les pouvoirs publics et l'État, les mouvements sociaux, les élites locales et régionales? Un partenariat équitable entre acteurs y est-il possible?

LE DOSSIER THÉMATIQUE ÉCONOMIE SOCIALE ET INNOVATION SOCIALE

Le dossier thématique du présent numéro entend offrir des éléments de réponse à quelques-unes de ces questions, dont certaines sont peu documentées et font l'objet de demandes pressantes de la part des acteurs sociaux de l'économie sociale. Il est constitué de six articles portant directement sur les questions des regroupements nationaux d'économie sociale au Québec, du potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale, du travail et de la gestion mais aussi sur les questions relatives aux conditions de vie. Ces contributions proviennent d'auteurs issus de divers champs disciplinaires: travail social, développement économique local et régional, relations industrielles, sciences comptables, sciences sociales. Plusieurs d'entre elles sont le fruit d'une collaboration interdisciplinaire; cela s'explique par le fait que le développement de l'économie sociale et les questions qu'il soulève met en rapport des pratiques professionnelles issues en bonne partie des pratiques des relations industrielles, du travail social et du développement économique local et régional.

Ce développement des pratiques professionnelles, autour d'enjeux socioéconomiques, nécessite un rapprochement ou une « dé-différenciation » des savoirs et pratiques scientifiques des relations industrielles, du travail social et du développement économique local et régional (Bellemare *et al.*, 2005). Or, ce rapprochement est particulièrement important à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Depuis près de dix ans, des chercheurs de ces trois champs d'études collaborent à des groupes de recherche soit nationaux, soit propres à l'UQO¹. Ils ont d'ailleurs travaillé à la création en 2006 d'un programme de doctorat innovateur, le Doctorat en sciences sociales appliquées (DSSA) – Transformations du travail, des milieux de vie et des territoires. Ce doctorat place les questions d'innovation sociale et d'économie sociale parmi ses thématiques les plus importantes. Le dossier thématique présente une partie des résultats qui découlent de cette collaboration.

Ce numéro de la revue permettra aux acteurs de l'économie sociale, chercheurs et praticiens, d'accéder à des questionnements critiques sur les activités d'économie sociale dans ces trois secteurs de déploiement ainsi qu'à des éléments de synthèse.

Dans le premier article du dossier thématique, Benoît Lévesque pose la question suivante : « Les entreprises d'économie sociale sont-elles plus porteuses d'innovations sociales que les autres ? » Pour y répondre, il s'appuie sur deux revues de littérature qu'il met en relation : celle sur les innovations sociales et celle sur l'économie sociale. L'analyse des contributions théoriques et empiriques, tant étrangères que québécoises, traitant de sujets aussi divers que les coopératives de travail et financières, les fonds de travailleurs, l'insertion en emploi, les services aux personnes en santé et les services sociaux, conduit l'auteur à déplacer quelque peu la question. Il constate que, théoriquement, il y a bien un potentiel d'innovation mais que sa réalisation dépend de diverses conditions dont plusieurs sont souvent externes à ces entreprises, comme leurs relations avec les parties prenantes et les bailleurs de fonds, les pouvoirs publics par exemple. Pour ce qui est des transformations sociales, l'économie sociale peut y contribuer, notamment lors de crises sociales, comme celle suscitée par la reconfiguration de l'État providence. L'auteur conclut en posant l'hypothèse que nos sociétés sont entrées dans une phase d'innovation continue et que, dans ce contexte, les innovations sociales sont appelées à jouer un rôle accru.

Ce constat de Lévesque permet de mieux situer l'importance que revêtent pour l'économie sociale deux des enjeux examinés dans les trois articles suivants du dossier thématique. Ces enjeux concernent les rapports entre les regroupements d'entreprises de l'économie sociale et les conditions de travail et de leurs pratiques de gestion. Si l'on ne veut pas que le renouveau actuel de l'économie sociale soit seulement un phénomène passager, lié à un moment de transition, mais plutôt un mouvement durable soutenu par un modèle de développement en émergence (Lévesque, dans ce numéro), il est essentiel de s'attarder à la réponse à ces deux questions. Cette assertion tient compte tant de la conjoncture politique décrite au début de ce texte que de constats faits au Québec et ailleurs quant aux défis que posent la gestion des ressources humaines, le partenariat et les pratiques de gestion potentiellement moins démocratiques que peut induire l'adoption de pratiques et outils de gestion développés dans l'entreprise marchande ou publique et auxquels les entreprises d'économie sociale recourent de plus en plus, parfois parce qu'elles n'en ont pas le choix.

L'article de Favreau part du constat que, jusqu'ici, l'analyse de l'économie sociale au Québec a reposé essentiellement sur la sociologie économique, préoccupée par la compréhension des origines, des évolutions, de la diffusion, du fonctionnement et du sens ou rôle de l'économie sociale pour les innovations et les transformations sociales. L'auteur propose d'analyser l'économie sociale sous un autre angle, soit celui de ses relations et fonctions politiques

et de ses processus politiques effectifs. Il centre son analyse sur les rapports stratégiques que les deux principaux regroupements nationaux d'économie sociale développent entre eux, à savoir le Chantier de l'économie sociale et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Cette analyse l'amène à considérer comme illusoire l'unification des deux regroupements et examine plutôt les modalités possibles de concertation entre ceux-ci, en tenant compte des zones de tension qui les divisent. À cet égard, il est possible d'avancer que la conjoncture politique décrite précédemment peut contribuer à accélérer le développement de la concertation entre ces deux regroupements, mais aussi les inciter à se faire concurrence afin d'obtenir davantage de reconnaissance, de la part de l'État ou d'autres acteurs sociaux.

Ce que les deux articles précédents montrent, c'est que le développement de l'économie sociale et de l'innovation sociale passe par des acteurs sociaux issus du secteur de l'économie sociale : individus, organisations, regroupements et mouvements sociaux. Ces acteurs ont d'intenses relations entre eux mais aussi avec d'autres acteurs, tels que l'État, ses ministères et agences, ainsi qu'avec des entreprises marchandes. C'est à ce thème particulier qu'est consacré l'article de Jacques L. Boucher sur l'innovation sociale dans le domaine de l'habitat. Boucher observe que « L'innovation sociale est souvent accolée automatiquement à l'économie sociale depuis un certain nombre d'années ». C'est comme si le potentiel d'innovation de l'économie sociale résultait de l'incapacité des secteurs publics et marchands à innover. Le point de vue analytique adopté par l'auteur s'appuie sur le fait que l'économie sociale n'est pas emmurée dans son secteur, mais entretient un rapport à la fois complémentaire et dialectique avec le secteur marchand et le secteur public. Selon l'auteur, l'innovation sociale résulte du jeu de ces rapports, à travers arrangements et compromis, concurrence et complémentarité. Boucher montre, à travers l'étude de trois formes d'habitat expérimentées en Outaouais, comment le jeu des divers acteurs et les rapports évoluent et expliquent les différents degrés d'innovation sociale trouvés dans ces entreprises d'économie sociale.

Les quatrième et cinquième textes du dossier thématique présentent la question de l'innovation sociale dans les entreprises d'économie sociale sous un autre angle. L'innovation sociale du point de vue des services et des besoins des clientèles est plus connue que l'innovation sociale du point de vue des employés. Qu'en est-il de leurs conditions de travail et des pratiques et politiques de gestion? Ce thème de recherche a suscité un certain intérêt au Québec depuis les dernières années, mais les études sont souvent limitées à un secteur, utilisent des définitions et méthodologies souvent différentes et sont rarement situées par rapport à des entreprises comparables dans d'autres secteurs d'activité économique. Par exemple, des conditions de travail d'employés d'entreprises d'économie sociale de 20 employés et moins ont parfois été comparées à des conditions de travail d'employés des grandes bureaucraties gouvernementales.

Cette comparaison est logique s'il s'agit d'emplois du secteur public qui ont été sous-traités au secteur de l'économie sociale tout en étant d'utilité limitée dans les autres cas. Les deux études présentées ici, soit celle de Bellemare, Briand, Fréchette et Sauvé, pour les centres communautaires de loisir au Québec, et celle de Paquet et Najem, pour l'ensemble du Canada et des secteurs de l'économie sociale, confirment et approfondissent les résultats des études précédentes, synthétisées dans le document du CSMO-ÉSAC (2006). En gros, dans les entreprises d'économie sociale, les salaires sont soit égaux ou inférieurs à ceux des entreprises comparables du secteur marchand, les emplois, plus précaires, les avantages sociaux, plus intéressants, les interventions de gestion du personnel, plus fréquentes et systématiques et la gestion y est beaucoup plus démocratique. De nombreux autres résultats plus détaillés sont présentés dans ces deux études.

L'ensemble des résultats des études à ce sujet permet de prévoir l'émergence de divers enjeux (la rémunération, le recrutement, la relève, etc.), en plus de faire une démonstration claire de la qualité de la gestion de ces entreprises, de leur performance économique et sociale. Celle-ci constitue désormais un argument important à faire valoir auprès des bailleurs de fonds, et ce, pour les convaincre de respecter l'autonomie de gestion de ces entreprises d'économie sociale plutôt que de prendre le risque de nuire à cette efficacité économique et sociale en tentant de leur imposer d'hypothétiques *best practices* importées de modèles de gestion du secteur marchand. En fait, les résultats des diverses études sur les pratiques de gestion des ressources humaines dans l'économie sociale permettent d'accéder à la « boîte noire » de la gestion et d'expliquer les résultats de l'étude du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (Bond *et al.* 1999). Cette étude montrait que les entreprises coopératives avaient un taux de survie après cinq ans et après dix ans deux fois plus élevé que les entreprises du secteur marchand.

Ces constats doivent être davantage diffusés auprès des décideurs des divers gouvernements, des fondations et de la population, car, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce dossier thématique, les gouvernements plutôt conservateurs élus au fédéral et à Québec ont un préjugé favorable à l'égard de l'entreprise marchande. Les regroupements sectoriels et nationaux de l'économie sociale devront s'employer à attirer l'attention des divers élus et dirigeants des fondations, non seulement sur leur pertinence sociale, mais aussi sur leur grande performance économique et sociale. Cette question est bien amorcée en recherche mais doit encore être développée. Finalement, les entreprises de l'économie sociale doivent mieux faire connaître la qualité de leur gestion du personnel et son caractère démocratique. Ces facteurs d'attraction figurent parmi les plus valorisés par les nouvelles générations de travailleurs et deviennent à ce titre des avantages comparatifs pour attirer et retenir une main-d'œuvre dans un contexte de rareté croissante.

Finalement, le texte de Sambou Ndiaye examine la question des innovations sociales dans une perspective territoriale, en relatant diverses expériences d'entrepreneuriat communautaire au Sénégal. Il s'interroge sur le rapport entre les potentiels innovateur et alternatif de cette forme d'entrepreneuriat en contexte de précarité et la revitalisation socioterritoriale. Jusqu'à quel point cet entrepreneuriat communautaire peut engendrer un tel développement? Parvient-il à renforcer sa position sociopolitique dans un contexte de reconfiguration de la gouvernance locale au Sénégal? Après avoir rappelé le contexte sociohistorique du Sénégal, l'auteur analyse trois types d'expériences innovatrices de l'entrepreneuriat communautaire : habilitation d'acteurs sociaux vulnérables en un groupement socioéconomique (caisse de crédit, garderie communautaire, organisation de femmes en un groupement d'intérêt économique); acteurs de revitalisation socioterritoriale (production et distribution de biens et services correspondant à la demande sociale locale); acteurs dans la recomposition de l'architecture institutionnelle locale (coproduction de services publics et action dans la gestion du territoire). L'analyse de ces trois types d'expérience conduit l'auteur à constater que la difficulté des acteurs de l'économie sociale à se regrouper fait en sorte que la reconfiguration de l'architecture institutionnelle est limitée et place ces entreprises en situation de sous-traitance, assez éloignée d'une gouvernance territoriale partenariale.

Note

1. Au premier chef, le pôle régional du Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES-UQO), la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), le Centre de recherche en développement territorial (CRDT), le Centre d'étude et de recherche sur l'intervention sociale (CÉRIS), l'Alliance de recherche universités-communautés/Innovation sociale et développement des communautés (ARUC-ISDC), l'Observatoire sur le développement régional et l'analyse différenciée selon les sexes (ORÉGAND), le Centre de recherche sur le syndicalisme, l'emploi et le travail (CEREST), ainsi que le Réseau québécois de recherches partenariales en économie sociale (RQRPEs). Pour des informations sur ces groupes de recherche, visiter le site <<http://www.uqo.ca/recherche/groupes-recherche-revues.asp>>.

Bibliographie

- BECK, Ulrich (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.
- BÉLANGER, Paul R. et Benoît LÉVESQUE (1990). « Le système de santé et de services sociaux au Québec : crise des relations de travail et du mode de consommation », *Sociologie du travail*, n° 2/90, p. 231-244.
- BELLEMARE, Guy, André DURIVAGE, Louis FAVREAU et Martin ROBITAILLE (2005). « Vers un rapprochement des disciplines et pratiques professionnelles des relations industrielles, du travail social et du développement économique local et régional? », *Les chantiers de l'économie sociale et solidaire*, actes du colloque tenu du 10 et 11 avril 2005, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 371-387.
- BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (dir.) (1992). *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses universitaires de France.

- BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (dir.) (2000). *La richesse des régions*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOND, Lise, Michel CLÉMENT, Michel COURNOYER et Gaëtan DUPONT (1999). *Taux de survie des entreprises coopératives au Québec*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.
- BOUCHER, Jacques L. (2001). « Transformations sociales et orientation de société », in Jacques L. BOUCHER, Guégorgui FOTEV et Svetla KOLEVA (dir.), *Mutations de société et quête de sens*, Sofia, Éditions LIK, p. 19-44.
- CASTEL, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard.
- CSMO-ÉSAC (2006). *Travailler solidairement. Document préparatoire au sommet de l'économie sociale et solidaire*, Montréal, Conseil sectoriel de la main-d'œuvre, Économie sociale, Action communautaire.
- LÉVESQUE, Benoît (1995). « Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale : de l'utopie à la nécessité », in Juan-Luis KLEIN et Benoît LÉVESQUE (dir.), *Contre l'exclusion : repenser l'économie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 17-44.
- LIPIETZ, Alain (1989). *Choisir l'audace*, Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, Alain (1996). *La société en sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte.
- PAUGAM, Serge (1994). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France.
- PAUGAM, Serge (2005). *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France.
- QUÉBEC, CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989). *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur ; Québec, Gouvernement du Québec
- VELTZ, Pierre (1996). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, Presses universitaires de France.